



BESOINS SPÉCIAUX • ALLER DE L'AVANT

Échanges : entre nous

Aider les travailleuses et travailleurs qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux à surmonter les obstacles.
N° 17 Hiver 2008/2009

Je suis facteur à Postes Canada depuis sept ans. Notre fils Colton, âgé de cinq ans, est atteint d'autisme. Notre cheminement pour aider Colton à réaliser son plein potentiel est parfois difficile. Colton a un frère aîné, Luke, qui a huit ans. L'amour et le soutien que Luke prodigue à Colton ont toujours été une source d'inspiration et d'encouragement pour notre famille. Le fardeau financier que nous devons assumer pour aider Colton a toujours été une source d'inquiétude. Voilà pourquoi nous sommes aussi reconnaissants de l'appui que nous assure le programme Besoins spéciaux. Colton peut enfin parler et il fréquente la maternelle. Notre petit garçon est très affectueux et il est une véritable bénédiction pour notre famille. Nous vous remercions grandement de votre attention et de votre soutien.

Facteur
Pickering (Ontario)



Bonjour! Je m'appelle Marie Guest et je suis factrice à Peterborough, en Ontario. Mon mari est également facteur à Lindsay. Nous utilisons les fonds que nous accorde le programme Besoins spéciaux pour le tutorat de notre fils Brendan, qui est atteint d'hyperactivité avec déficit de l'attention. C'est mon fils qui bénéficie de ce programme, mais les chèques ne peuvent pas être faits à son nom. C'est pourquoi, je cherche différents moyens d'exempter de l'impôt les fonds que nous recevons du programme Besoins spéciaux. Étant donné que mon mari et moi sommes tous les deux membres du STTP, nous pouvons déclarer à part égales les montants indiqués sur le bordereau T4A et sur les chèques.

J'ai aussi appris que je peux déclarer tous les frais de tutorat comme dépenses médicales, aux conditions suivantes :

- Les services de tutorat doivent servir à l'éducation primaire de la personne atteinte d'un trouble ou d'une difficulté d'apprentissage;
- Les services de tutorat doivent être fournis par une personne qui exerce cette activité à titre professionnel et non par un membre de la famille. Vous devez obtenir un reçu annuel de la personne qui offre les services de tutorat. Chaque année fiscale, un praticien doit attester par écrit de la nécessité des services de tutorat. (Si le médecin exige des frais pour rédiger cette note, vous pouvez déclarer ces frais comme dépenses médicales).

Vous pouvez aussi consulter un livret [produit par l'Agence du revenu du Canada] intitulé « Renseignements relatifs aux frais médicaux et aux personnes handicapées – 2007 », qui donne des renseignements au sujet des dépenses médicales et les dépenses liées à une invalidité. Si ces renseignements s'appliquent à vous, mais que vous avez déjà envoyé votre déclaration d'impôts de 2007, vous pouvez quand même écrire à l'Agence du revenu du Canada pour demander un rajustement. J'espère que ces renseignements vous seront utiles.

Factrice
Ennismore (Ontario)



« Nous sommes très fiers de ce que Chris a réussi et de ce qu'il continuera d'accomplir. »

Mon fils a maintenant 16 ans. Il est arrivé à l'étape de la puberté, ce qui nous cause bien des problèmes depuis quelques mois. Nous consultons à l'occasion un spécialiste à ce sujet. Avant que ces problèmes ne surviennent, nous avions l'intention de visiter Disney World. L'idée de l'emmener avec nous m'avait fait quelque peu hésiter. Finalement, nous avons décidé d'y aller et de l'emmener. Mais quelle agréable surprise! Tout s'est passé sans problème et il a adoré le voyage. C'était une personne complètement différente. Il était heureux et a adoré chacun des parcs thématiques de Disney World. Je crois que ce voyage a eu sur lui un effet thérapeutique.

PO-4

Surrey (Colombie-Britannique)

Le 26 novembre

2007, le confrère Luciano DiBacco a été victime d'un grave accident d'automobile. Sa convalescence s'est révélée difficile et il a du mal à subvenir aux besoins de sa famille, qui comprend un enfant ayant des besoins spéciaux. Nous lui souhaitons un rétablissement complet et des plus prompts! Nous pensons à toi et à ta famille, confrère!

Les membres et le personnel des programmes Besoins spéciaux et Aller de l'avant



Je veux tout simplement

vous faire savoir que Chris va bien. Sa vie est passablement mouvementée. Il a terminé ses études secondaires avec mention d'honneur et fréquente maintenant l'école d'administration et de comptabilité du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Nous sommes très fiers de lui, car il a atteint ses objectifs et continuera de le faire. Chris s'est fait opérer aux jambes et se prépare à subir une autre chirurgie. Nous espérons que ce sera la dernière. Nous souhaitons remercier le programme Besoins spéciaux de l'aide et de l'appui qu'il nous fournit!

Factrice

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Mon épouse et moi aimerions remercier le programme Besoins spéciaux pour l'aide financière qu'il nous procure et qui nous a permis d'acheter, pour notre fille, un appareil de désencombrement des voies respiratoires appelé *Smartvest*. Cette veste a coûté 10 000 \$US. Sabryna est née le 21 janvier 1995, et peu après, les médecins ont diagnostiqué chez elle la fibrose kystique. Il s'agit d'une maladie incurable qui l'oblige à prendre des enzymes pour digérer la nourriture. Il lui faut également suivre une thérapie quotidienne pour se décongestionner les poumons. À 12 ans, Sabryna a reçu un diagnostic de diabète associé à la fibrose kystique. Elle doit maintenant prendre des enzymes et s'injecter elle-même de l'insuline avant chaque repas. Elle doit aussi surveiller et mesurer son taux de sucre sanguin quatre ou cinq fois par jour. Toutes ces mesures exigent du temps. Cependant, la veste *Smartvest* lui permettra de réduire d'une demi-heure par jour le temps consacré à ses thérapies. Merci mille fois!

Facteur et factrice

Renfrew (Ontario)

Votre enfant ayant des besoins spéciaux a une histoire qu'il ou elle aimerait raconter? Un autre enfant de votre famille désire peut-être parler des joies et des défis liés au fait d'avoir un frère ou une sœur ayant des besoins spéciaux? Veuillez nous faire parvenir leurs histoires pour que nous puissions les publier dans le prochain bulletin.

Bien des membres se démènent pour trouver les ressources nécessaires dont leur enfant adulte a besoin.



Résultats des entrevues au sujet du programme Aller de l'avant

En avril dernier, les conseillers et conseillères du programme Aller de l'avant ont mené des entrevues auprès des membres du programme.

Voici les commentaires qu'ils ont recueillis.

Régimes d'avantages sociaux

La très grande majorité des 75 membres interviewés bénéficient du régime de soins médicaux complémentaire (RSMC) de la Great-West. En raison de leur âge ou de leurs limitations fonctionnelles, la majorité des enfants adultes (73 %) sont admissibles au régime dont bénéficient leurs parents. Sept enfants adultes bénéficient du remboursement des dépenses engagées pour l'achat de vitamines.

Site Web du programme

Parmi les membres interviewés, 21 % ont visité le site Web du programme. D'autres ont indiqué qu'ils avaient oublié ou ignoraient l'existence du site, qu'ils n'étaient pas des adeptes de l'Internet ou qu'ils n'avaient pas de temps à y consacrer.

Parmi les membres qui ont visité le site Web du programme, 75 % ont trouvé les renseignements faciles à comprendre et 69 % l'ont trouvé intéressant et facile à trouver. Tous ceux et celles qui l'ont visité ont dit qu'ils y retourneraient volontiers.

Sujets d'intérêt pour les membres du programme

Nous avons énuméré aux membres interviewés une liste de sujets d'atelier et leur avons demandé lesquels suscitaient le plus leur intérêt. Dans une proportion de 80 %, ils se sont dits intéressés par ces ateliers. Voici, en ordre d'importance, les six sujets retenus :

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)	61 %
Testaments, fiducies et successions	49 %
Planification et obtention d'un logement pour son enfant, en fonction de ses besoins spéciaux	45 %
Planification d'une vie satisfaisante : exploration des éléments d'une vie satisfaisante	39 %
Besoins des fournisseurs de soins : idées pour prévenir l'épuisement	37 %
Préparer l'avenir ensemble : aider les membres de la famille à réaliser un plan d'avenir concret	36 %

Le format d'atelier qui convient à la plupart des membres est l'atelier en ligne ou sous forme de téléconférence

Organismes recommandés par les membres du programme

À la question leur demandant de recommander un organisme qui offre des ateliers, 33 % des membres ont proposé l'association pour l'intégration communautaire de leur région. D'autres ont recommandé un organisme répondant aux besoins particuliers de leur enfant adulte.

Les conseillers et conseillères ont indiqué que bon nombre des membres interviewés ont dit avoir de la difficulté à trouver les ressources nécessaires à leur enfant adulte. Nous allons continuer de trouver des moyens de répondre aux besoins exprimés. À cette fin, nous allons alimenter la liste de ressources affichée dans notre site Web pour aider les membres à trouver de l'information, des organismes et des groupes qui répondent à leurs besoins.



« Le soutien et l'information que nous recevons facilitent grandement la vie de Teresa. »

J'aimerais prendre quelques instants pour remercier le programme Besoins spéciaux, car mon fils peut poursuivre son régime alimentaire spécial sans gluten ni caséine. Sans votre aide, il nous serait impossible de répondre aux exigences de ce régime et aux autres besoins de Julian. Outre le fait de soulager les problèmes de reflux gastriques que Julian éprouvait, ce régime alimentaire lui a permis d'améliorer son attention et sa concentration. Julian est toujours hyperactif, mais, à tout le moins, il peut retenir ce qu'il mange. Dieu vous bénisse! Je vous souhaite tout ce qu'il y a de mieux pour vos enfants.

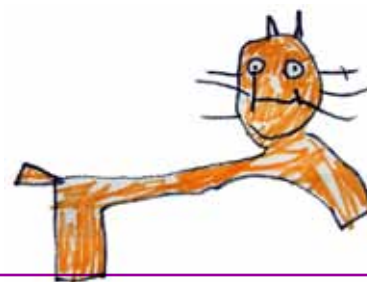
Facteur

Lethbridge (Alberta)

Les mots ne sauraient exprimer ma reconnaissance envers le programme Besoins spéciaux. Les possibilités que ce programme a offertes à Teresa, que ce soit les cours de danse, le séjour dans un camp d'été, le tutorat et tant d'autres activités, ont été pour elle une source inépuisable d'inspiration. Ces activités lui ont permis d'apprendre, de s'épanouir et de se dépasser. Mais plus que tout, elle a acquis l'estime de soi. Le soutien et l'information que nous avons obtenus du programme ont vraiment amélioré sa qualité de vie. Le 30 juin de cette année, elle sera opérée de nouveau. Pour Teresa, le programme Besoins spéciaux est devenu l'influence la plus positive et la plus importante de sa vie. Merci infiniment!

PO-1

Toronto (Ontario)



Nous aimerions inclure les chefs-d'œuvre de vos enfants dans les prochains numéros du bulletin. Veuillez nous les envoyer par la poste, en indiquant le nom de l'enfant, son âge et le titre du dessin.



Je tiens à remercier le programme Besoins spéciaux d'avoir aidé mon fils Sean à se découvrir une passion pour le soccer et la guitare. Sans l'aide du programme, je n'aurais pas eu les moyens de lui offrir ces activités. Sean étant autiste (syndrome d'Asperger), les bruits et les foules le dérangent, mais il apprend à s'y habituer. Sa plus grande passion, c'est de jouer de la guitare et de composer des chansons. J'ai vu sa confiance en soi grandir au point où maintenant, il se dit fier de ses réalisations et compte un réseau d'amis. Sean a fait un pas de géant. Grâce au programme Besoins spéciaux, il s'est épanoui. Il éprouve encore des difficultés scolaires, mais le fait d'avoir des amis est pour lui très important. À l'école, on ne le perçoit plus comme quelqu'un de bizarre ou d'étrange, mais comme quelqu'un de vraiment sympathique. Le mois dernier, il a même décroché son premier emploi! Il ne lui est pas facile de comprendre les instructions, mais son emploi n'est pas trop exigeant. Il semble être sur la bonne voie!

Facteur

Halifax, NS

« Les changements ont rempli d'espoir la vie de mon fils ainsi que la mienne. »



Merci beaucoup

pour les renseignements fournis sur les périodes de transition! Ma fille Claire commencera l'école secondaire en septembre, donc j'apprécie toute l'aide que nous pouvons recevoir pour faciliter cette transition. Récemment, ma fille a été acceptée en tant que bénéficiaire du programme d'aide « ARC » du ministère de la Famille et de l'Enfance de la Colombie-Britannique. C'est notre pédiatre qui nous a aiguillés vers ce programme, bien que toute personne admissible puisse s'adresser elle-même à ce programme.

Le programme ARC offre du soutien aux familles qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux. Il aiguille ces familles vers des services et des programmes dont elles ne seraient pas au courant autrement. Grâce à ce programme, nous avons eu de l'aide pour préparer sa transition vers l'école secondaire. Claire bénéficie d'une thérapie de jeu et pourra fréquenter un camp d'été pour enfants ayant des besoins spéciaux.

PO-4

Kelowna (Colombie-Britannique)



Nous avons un enfant de 12 ans, Gabriel, qui, en raison de lésions cérébrales, est atteint d'autisme grave et accuse un important retard de développement. Malgré tout, il a quand même des forces qui sont propres à son âge. Gabriel a fait d'énormes progrès dans plusieurs domaines et il les a réalisés sans beaucoup d'aide. Il peut communiquer grâce à des pictogrammes et à une connaissance rudimentaire du langage des signes. J'ai joint à ma lettre une photo qui le montre en train de faire le signe pour qu'on l'emmène aux toilettes. Je sais qu'il est heureux, car il peut enfin communiquer, ce qui me rend heureux, moi aussi. C'est merveilleux! Merci de votre appui. Ces changements nous donnent espoir à nous deux. Grand merci!

Facteur

Toronto (Ontario)



« Où vivra-t-il lorsqu'il aura 19 ans? Va-t-il travailler? »



Mon fils Calvin a maintenant 14 ans. Il souffre depuis sa naissance d'un syndrome rare appelé « cri-du-chat ». Il vient de terminer sa 8^e année et va très bien. Il éprouve toutefois de graves problèmes d'anxiété, surtout à l'école. Cependant, il n'arrête pas de m'impressionner tous les jours par ses connaissances. Il a une mémoire phénoménale! Je tenais à vous raconter un projet auquel il a participé par l'entremise de son école.

L'école a appelé ce projet « La voie du succès de Calvin ». Comme il est maintenant adolescent et qu'il approche de l'âge adulte, l'école nous a proposé de participer à une réflexion sur son avenir. Elle souhaitait ainsi connaître notre avis à ce sujet. La rencontre a rassemblé les membres de ma famille, les enseignantes et enseignants de Calvin, son physiothérapeute et l'animateur de la rencontre. Nous avons discuté de ses projets actuels, en abordant tour à tour ses goûts et ses aptitudes. Nous avons ensuite discuté des mesures que nous pourrions prendre pour améliorer sa

vie. Par exemple, je dois obtenir un rendez-vous chez le médecin pour qu'il nous aiguille vers un pédiatre susceptible de nous aider à réduire le niveau d'anxiété de Calvin et à le convaincre de subir des prises de sang. Chaque participant s'est vu assigner un rôle. Nous avons ensuite entamé une discussion sur les moyens à prendre pour « renforcer » Calvin. Par exemple, lui faire suivre un programme de relaxation, le préparer aux périodes de transition et développer sa capacité à faire des choix et à accepter le changement. Nous avons ensuite discuté de ses objectifs d'avenir dans différents domaines : aptitudes à la vie quotidienne, communication, amitiés, expérience de travail, sorties, transition à l'école secondaire, aptitudes à la gestion de l'argent, utilisation d'un assistant numérique, etc. Nous avons poursuivi cette réflexion tout au long de la séance : où vivra-t-il lorsqu'il aura 19 ans? Va-t-il travailler? Quels seront ses loisirs? Réfléchir à l'avenir de Calvin dans cinq ans n'a pas été facile. Mais entendre les rêves des autres à son sujet m'a vraiment inspirée!

Il est difficile pour moi de voir mon « petit garçon » grandir aussi vite et de me faire à l'idée que je devrai lui accorder un peu plus d'indépendance. Mais, en fin de compte, je suis heureuse qu'on nous ait donné cette occasion et je tenais à partager cette expérience avec vous. Un grand merci au programme Besoins spéciaux!

Factrice

Fort St. John, Colombie-Britannique



J'ai un fils autiste de trois ans, ce qui crée une situation très difficile pour ma famille. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour l'aider. Heureusement, une connaissance au travail m'a parlé du programme Besoins spéciaux. Nous sommes très reconnaissants de pouvoir bénéficier de l'aide financière, des renseignements et des conseils que procure ce programme.

PO-4

Vancouver (Colombie-Britannique)

« Certaines familles ne croient pas qu'elles peuvent contester le système et obtenir davantage que ce qu'elles reçoivent. »



Faire une différence, un appel à la fois

Pour Lesley-Anne Cook-Kay, la partie la plus gratifiante de son travail en tant que conseillère du programme Besoins spéciaux est le contact personnel qu'elle établit avec les familles des membres du STTP et du SEPC qui participent au programme.

« Lorsqu'on appelle quelqu'un trois fois par an pendant sept ans, on établit des liens avec cette personne et on finit par en savoir beaucoup sur sa vie, comment les choses se déroulent, et c'est ce qui me tient le plus à cœur », explique-t-elle.

En tant que bénévole de longue date et éducatrice ressource depuis 23 ans auprès des enfants ayant des besoins spéciaux, M^{me} Cook-Kay connaît tous les problèmes liés à l'inclusion de ces enfants. À l'agence où elle travaille, elle assure le suivi de 24 enfants ayant des besoins spéciaux, âgés entre 18 mois et six ans, qui fréquentent différentes garderies dans la région de Niagara, en Ontario. En tant que conseillère du programme Besoins spéciaux, elle s'occupe de 16 familles.

Dans le cadre de son travail de conseillère du programme Besoins spéciaux, la défense des droits est l'un des aspects sur lequel elle insiste lorsqu'elle appelle les familles. « Certaines familles ne croient pas qu'elles peuvent contester le système et demander davantage que ce qu'elles reçoivent. J'essaie vraiment de travailler là-dessus. »

Elle essaie aussi de donner aux parents un peu de « matière à réflexion » à propos des services et autres organismes qu'ils peuvent contacter pour trouver des ressources qui vont les soutenir, eux et leurs enfants. « Je leur donne du travail à faire et quand je les rappelle, je leur demande s'ils ont trouvé quelque chose. »

Une autre partie importante de ce travail consiste à être présente pour les parents qui vivent des moments particulièrement difficiles. « Parfois, on vit avec eux leur séparation ou leur divorce, ou encore un deuil dans la famille. On représente quelqu'un à qui ils peuvent se confier, qui ne les connaît pas, mais qui éprouve de la compassion pour eux et qui les écoute. »

M^{me} Cook-Kay affirme que depuis 2001, date à laquelle elle a commencé à travailler en tant que conseillère, le programme a évolué. Le travail est demeuré sensiblement le même, mais le programme a « davantage » à offrir, par exemple plus d'endroits vers lesquels diriger les gens, sans compter le programme *Aller de l'avant* (destiné aux enfants adultes ayant des limitations fonctionnelles), et le site Web du programme.

La motivation première de M^{me} Cook-Kay pour devenir conseillère est toujours la même. « Je veux simplement faire une différence, grande ou petite, dans la vie des gens. Je fais exactement ce que j'aime faire! »





« Nous voulons la protéger tout en l'encourageant à devenir plus autonome. »

Entrevues de fin d'année scolaire 2008 du programme Besoins spéciaux

Lors de la toute dernière série d'entrevues, nous avons interviewé plus de 415 membres. Ceux-ci nous ont surtout parlé des périodes de transition et des aspects, tant positifs que négatifs, qu'elles présentent.

De nombreux témoignages positifs sur les périodes de transition ont fait ressortir le nouveau réseau social de l'enfant : « Mon fils a été tout de suite bien accueilli par ses pairs à sa nouvelle école. Ses comportements négatifs ont diminué. Il est mieux dans sa peau, dort mieux et est moins susceptible. » Un membre a indiqué que, grâce aux réunions de famille, son fils avait l'occasion de s'exprimer ouvertement et d'éliminer ainsi ses craintes.

Quels sont les défis les plus difficiles à relever :

Le sentiment d'être dépassé par ses responsabilités :	52 %
Trouver le soutien dont son enfant a besoin à l'école :	49 %
Difficulté à obtenir la collaboration de son enfant :	47 %

Bon nombre des observations reçues au sujet des périodes de transitions concernent les difficultés qu'ont les parents à obtenir la collaboration de l'école : « Dans sa nouvelle école, mon fils était privé du soutien spécial dont il bénéficiait auparavant. Par conséquent, il devenait frustré facilement et ne se comportait pas comme il aurait dû. Les gens qui prennent les décisions ne connaissent pas mon enfant. »

Les membres interviewés ont aussi commenté les défis qu'ils doivent surmonter en tant que parents d'un enfant ayant des besoins spéciaux : « Nous essayons de motiver notre fille, sans toutefois trop lui en demander. Étant donné ses difficultés de compréhension, nous ne sommes jamais certains si nous sommes trop exigeants ou pas assez. Nous voulons la protéger tout en l'encourageant à devenir plus autonome. »

Parmi les principales préoccupations exprimées par de nombreux parents figure la période de transition à venir dans la vie de leur enfant. Voici les aspects qui les préoccupent le plus :

Manque de soutien éducatif	45 %
Manque d'un réseau de soutien	34 %
Difficulté à obtenir la collaboration de l'enfant	35 %

La plupart des membres interviewés étaient au courant des ressources communautaires de leur région (59 %), mais voulaient en savoir davantage sur les façons de mieux préparer les périodes de transition (63 %). Les conseillers et conseillères ont indiqué qu'il serait utile d'inclure, dans la trousse destinée aux parents, des renseignements sur les ressources disponibles.

« Je suis très reconnaissante envers les membres du programme, qui acceptent de partager leurs joies et leurs peines avec nous, les conseillers et conseillères. »



Merci aux membres!

Je suis conseillère du programme Besoins spéciaux depuis sa création, il y a plus de dix ans. J'ai souvent entendu les membres exprimer leur reconnaissance à l'endroit du programme, et maintenant, je voudrais à mon tour exprimer ma reconnaissance envers eux.

La semaine dernière, j'ai mené des entrevues de fin d'été 2008. J'ai téléphoné à Kathy S., qui est normalement parmi les derniers membres avec qui je communique en période d'entrevue, car elle est très occupée et n'est pas souvent chez elle. Il y a plus de dix ans que je lui parle. Je me souviens de sa grande joie à l'idée de pouvoir prendre des vacances au Mexique avec une de ses amies. Pour sa part, elle se souvient de l'époque où ma fille devait changer d'école. Je me souviens aussi de la tristesse qu'elle a éprouvée lors du décès de son père.

Je sais combien de fois Kathy a aidé sa fille à faire ses devoirs et combien elle a été heureuse de pouvoir obtenir les services d'un tuteur grâce au programme. Je sais combien cela lui brisait le cœur de voir que les enfants n'étaient pas toujours prêts à se lier d'amitié avec sa fille à l'école. Mais je sais aussi à quel point elle était heureuse lorsqu'elle apprenait que sa fille s'était fait de nouveaux amis à l'école. Elle et son mari ont prodigué beaucoup d'amour et d'attention à leurs deux enfants.

Les enfants de Kathy sont un peu plus âgés que les miens, et j'ai donc pu apprendre les petits « secrets » qu'il est utile de connaître, surtout à l'adolescence. Kathy m'a appris qu'il est important d'aider son enfant à trouver son chemin, malgré tous les aléas de la vie et tous les « pépins » qu'elle peut nous réserver.

Le mois prochain, la fille de Kathy fêtera ses 19 ans. C'était donc ma dernière entrevue avec elle. Elle n'était pas vraiment obligée de la passer, mais elle a voulu le faire quand même. Nous avons parlé de toutes les choses que nous avons faites pour faciliter la transition de sa fille de la maternelle à l'école primaire, puis à l'école secondaire et à la vie adulte. Cette dernière entrevue est l'occasion, pour moi, de témoigner de tout ce que Kathy a fait pour aider sa fille au fil des ans. Et en tant que conseillère du programme, j'ai eu le privilège de connaître Kathy et sa famille. Je suis très reconnaissante envers les membres du programme, qui acceptent de partager leurs joies et leurs peines avec nous, les conseillers et conseillères. Vous êtes toutes et tous formidables! Merci!

Sincères salutations!



Je m'appelle Ryan Mogridge et j'ai 11 ans. J'ai participé aux Jeux olympiques spéciaux qui ont eu lieu à mon école. Et j'ai eu de la chance : j'ai gagné un ruban dans huit épreuves différentes! Youppi!!

PO-5
Dundas (Ontario)





Meilleurs vœux du temps des Fêtes

de la part de l'équipe des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant* :

Conseillères et conseillers
des programmes *Besoins
spéciaux* et *Aller de l'avant* :

Bernadette M.

Lisa B.

Shirley M.

Donna M.

Debra Jo P.

Valerie D.

Marie-Josée L.

Christine D.

Roberta M.

Suzanne C.

Pam M.

Arlie R.

Anne G.

Sylvie G.

Pat M.

Heather N.

Sheila O.

Ellen M.

Sheila S.

Lesley-Anne C.

Nancy B.

Agnieszka G.

Sue M.

Brenda G.

Sharel S.

Enna M.

Norma C.

Janet M.

Betsy S.

Lawana S.

Diane M.

Cora B.

Melynda C.

Genevieve P.

Theresa A.

Debbie W.

Trina S.

Karen W.

Debbie D.

Julie S.



Maison de la famille :

JoAnna LaTulippe-Rochon

Gail Holdner

Dorothy Keigan

Cary MacDonald

STTP :

Lynn Bue

Jamie Kass

SEPC-AFPC :

Richard L. Des Lauriers

Catherine D.

Kathleen J.

Donald G.

Susan B.

Doris T.

Gary C.

Normand R.

*Que la paix rayonne dans votre cœur, dans votre foyer
et dans le monde entier tout au long de la nouvelle année!*



Le Régime enregistré d'épargne-invalidité : Survol

Le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un régime d'épargne à long terme conçu à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Le REEI permet d'investir des fonds libres d'impôt jusqu'à leur retrait. Les cotisations au régime peuvent être faites par des amis, des membres de la famille ou toute autre personne, et doivent être versées au régime avant le 60^e anniversaire du bénéficiaire. Le montant à vie versé à un REEI au profit du bénéficiaire ne peut dépasser 200 000 \$.

Afin d'inciter les gens à mettre sur pied un REEI et à y cotiser, le gouvernement du Canada a créé la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI) et le Bon canadien pour l'épargne-invalidité (BCEI). Dans le cadre de la Subvention, le gouvernement encourage les amis et la famille à cotiser à un REEI en y versant une contribution de contrepartie. Le Bon, pour sa part, vise à aider les bénéficiaires qui n'ont peut-être personne dans leur entourage qui soit en mesure de cotiser à leur REEI.

Mise sur pied et gestion d'un REEI

Toute personne admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées peut participer au REEI. Pour savoir si vous y êtes admissible, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), ou visitez son site Web au www.arc.gc.ca ou appelez sans frais le 1 800 959-7383.

Dans le cas d'un enfant mineur, un de ses parents ou son tuteur légal peut mettre sur pied un REEI et en assurer la gestion. Dans le cas d'un adulte, il peut mettre lui-même sur pied un REEI ou demander à un membre de sa famille ou à son tuteur légal de le faire pour lui.

Incidences sur les avantages et les programmes des gouvernements fédéraux et provinciaux

Le REEI n'a aucune incidence sur les programmes de soutien du gouvernement fédéral, par exemple le Régime de pension du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG), ni sur le Régime de rentes du Québec (RRQ). Jusqu'à maintenant, le REEI demeure un bien exempté pour les résidents de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de l'Ontario, du Yukon et de la Saskatchewan. Les particuliers sont libres d'utiliser tout revenu tiré du REEI comme ils le souhaitent sans que cela n'ait d'incidence sur l'aide au revenu qu'ils reçoivent. Bien qu'il considère le REEI comme un bien exempté, le Québec rend imposable tout retrait de plus de 300 \$ par mois. Puisque ce montant est considéré comme un revenu, le

prestataire pourrait ne plus être admissible au REEI ou encore le montant pourrait être recouvré à partir d'autres avantages dont bénéficie le prestataire.

Préparation en vue du REEI

Un Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) constitue un contrat de fiducie entre un détenteur et un émetteur (appelé société de fiducie, au Canada). Puisqu'on s'attend à ce que le REEI soit proposé dans les institutions financières dès décembre 2008, il existe deux mesures que les gens devraient prendre pour en tirer parti.

1. Le particulier qui a une limitation fonctionnelle doit être admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). Si votre enfant adulte s'est déjà vu refuser ce crédit d'impôt, faites-en la demande de nouveau. Le gouvernement fédéral a assoupli les directives visant le CIPH.

2. L'adulte bénéficiaire doit avoir rempli une déclaration de revenu, même s'il ne gagne aucun revenu.

** Le revenu net décrit le revenu net combiné des parents durant la période où le bénéficiaire du REEI est mineur. Lorsque le bénéficiaire est adulte, le revenu net fait référence à son revenu net et comprend aussi celui de sa conjointe ou de son conjoint.

Texte basé sur des renseignements fournis par le réseau Planned Lifetime Advocacy Network - PLAN.

Visitez notre site Web : www.besoins.speciaux.ca

English

**Besoins spéciaux
Aller de l'avant**
Programmes du STTP et du SEPC-AFPC

Aider les travailleuses et travailleurs qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux à surmonter les obstacles.

Accueil À notre sujet Ressources Calendrier Nous joindre



« La déréglementation pourrait entraîner la disparition du service postal public, ce qui aurait des répercussions sur la sécurité d'emploi et les avantages dont bénéficient les travailleurs et travailleuses des postes. »

Consœur, Confrère, Je vous écris à propos d'un enjeu très préoccupant auquel sont confrontés les travailleurs et travailleuses des postes et leurs familles. Le STTP et le SEPC-AFPC sont très inquiets des conclusions que pourrait formuler le comité consultatif de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes. Cet examen a été commandé par le gouvernement fédéral. Le comité consultatif de l'Examen stratégique risque de recommander la déréglementation du service postal public. Il pourrait alors s'ensuivre un processus qui ferait disparaître le service postal public et qui aurait des répercussions sur la sécurité d'emploi et les avantages dont bénéficient les travailleurs et travailleuses des postes.

Le Canada est un pays très vaste, mais sa densité de population est très faible. Le privilège exclusif dont jouit Postes Canada sur la livraison de certains types de courrier lui est absolument nécessaire pour maintenir un service à prix raisonnable sur l'ensemble du territoire. En cas de déréglementation, les populations des régions rurales et éloignées seraient grandement touchées par la réduction des services et la hausse des tarifs postaux. C'est ce qui est arrivé dans les pays qui ont appliqué la déréglementation de leur service postal.

De nombreux groupes communautaires de partout au pays ont compris la menace qui se dessine et ont écrit au comité consultatif de l'Examen stratégique.

Bien des gens ont choisi d'habiter en région rurale parce que pour eux, il s'agit du meilleur endroit où vivre et élever une famille. Ces dernières années, nous avons observé un déclin constant des services fournis aux collectivités des régions rurales, éloignées ou nordiques. Ces collectivités ont déjà perdu leurs banques, leurs hôpitaux, leurs médecins, leurs écoles et une bonne partie de leurs bureaux de poste. Le fait que le gouvernement songe à réduire davantage les services fournis dans ces régions prouve encore une fois qu'à ses yeux les populations rurales ne comptent pas. Cette situation est inacceptable. Rural Voices (réseau national de soutien à la garde d'enfants en milieu rural)

Nous aidons les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et du Syndicat des employés des postes et des communications (SEPC) de partout au pays qui ont un ou des enfants ayant des besoins spéciaux. Il est essentiel de pouvoir compter sur un bon emploi et de bons avantages pour pouvoir offrir un soutien adéquat aux enfants ayant des limitations fonctionnelles. La déréglementation du service postal va entraîner des diminutions de salaires, des suppressions d'emplois et une réduction des avantages en matière de soins de santé. JoAnna LaTulippe-Rochon, directrice générale, Maison de la famille, Cap-Breton

La disparition d'un service postal de qualité risque de causer une forte détérioration de notre tissu social. Privés de ce service, nos programmes, ainsi qu'un grand nombre de petites entreprises, devront déménager. Le retrait d'une petite entreprise crée un effet domino qui a des répercussions négatives sur de nombreuses autres au sein de la collectivité. Je vous demande de tenir compte du véritable coût de la déréglementation. Qui en bénéficie réellement? Gail Holdner, coordonnatrice, programmes Besoins spéciaux et Aller de l'avant

Nous nous attendons à ce que le comité consultatif de l'Examen stratégique dépose son rapport en décembre prochain. Consultez les bulletins publiés par votre syndicat et visitez son site Web. Ce dossier risque d'avoir des répercussions sur vous et votre famille.

Solidarité,

Lynn Bue

Richard Des Lauriers

Échanges : entre nous est la publication des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*. Cette publication est produite par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et le Syndicat des employés des postes et des communications - Alliance de la fonction publique du Canada.

Téléphone : **1.888.433.2885**

Télécopieur : **1.902.295.2296**

Courriel : **info@besoinsspeciaux.ca**

Site Web : **www.besoinsspeciaux.ca**

Veillez nous écrire par courriel, ou par la poste, à l'adresse suivante :

C.P. 237, Baddeck (N.-É.) B0E 1B0

Le Fonds de garde d'enfants du STTP/SEPC-AFPC est administré par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et financé par Postes Canada.



Les présentes lettres ont fait l'objet d'une révision pour que nous puissions en publier le plus grand nombre possible. Toutes les lettres que nous avons reçues se trouvent sur notre site Web dans leur version intégrale.